

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1257/SG/FP constant la reprise de service par les Volontaires de l'Aide Technique.

n° 70-1257/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 octobre 1970

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1970

Date du numéro
10 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée à compter du 18 septembre 1970, date de leur retour au Territoire, la reprise de leurs fonctions antérieures au Service de l'Enseignement du Premier degré (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse) par : M.Camille Girardot, volontaire de l'Aide technique, instituteur, M. Roger Cayzelle, volontaire de l'Aide technique, instituteur.